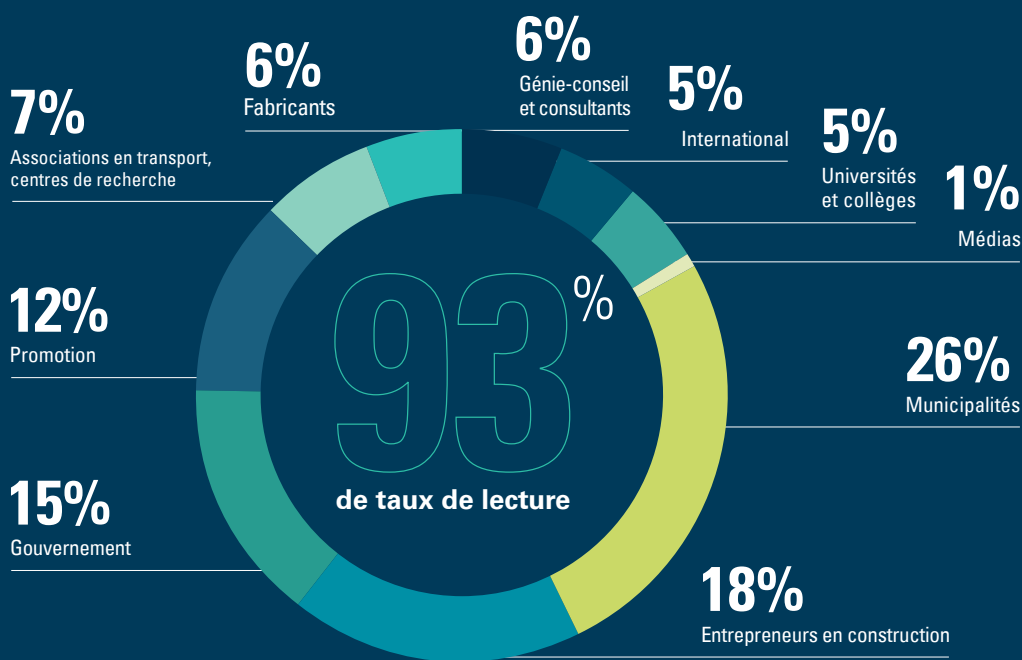
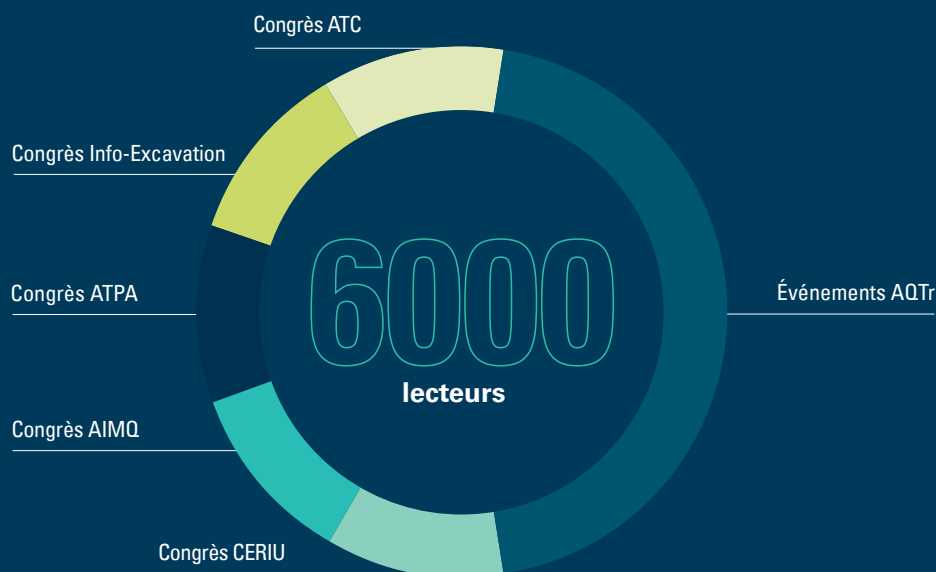


routes et transports

Abonnés



Lieux de distribution



Calendrier de publication 2020-2021

PARUTIONS	THÈMES	MATÉRIEL	PUBLICATION
Vol.49 N°1	Infrastructures, aménagements, technologies	Février 2020	Avril 2020
Vol.49 N°2	Gouvernance, mobilité, technologies	Août 2020	Novembre 2020
Vol.50 N°1	Infrastructures, aménagements, technologies	Février 2021	Avril 2020
Vol.50 N°2	Gouvernance, mobilité, technologies	Août 2021	Novembre 2020

Les dossiers de la revue

ÉDITION AUTOMNE 2020-2021

Gouvernance

- Planification des transports
- Consultation publique
- Vision stratégique/politique
- Développement économique
- Modes de financement
- Etc.

Mobilité

- Transport collectif
- Transport de marchandises
- Nouvelles mobilités
- Accessibilité universelle
- Multimodalité/intermodalité
- Nouvelles énergies
- Mobilité et viabilité hivernale
- Gestion de la circulation
- Gestion/impact des travaux routiers
- Etc.

ÉDITION PRINTEMPS 2020-2021

Infrastructures

- Infrastructures routières, ferroviaires, maritimes et aériennes
- Ouvrages d'art
- Matériaux, conception, construction, entretien et réhabilitation
- Gestion des actifs
- Chaussées industrielles
- Grands projets d'infrastructures de transport
- Etc.

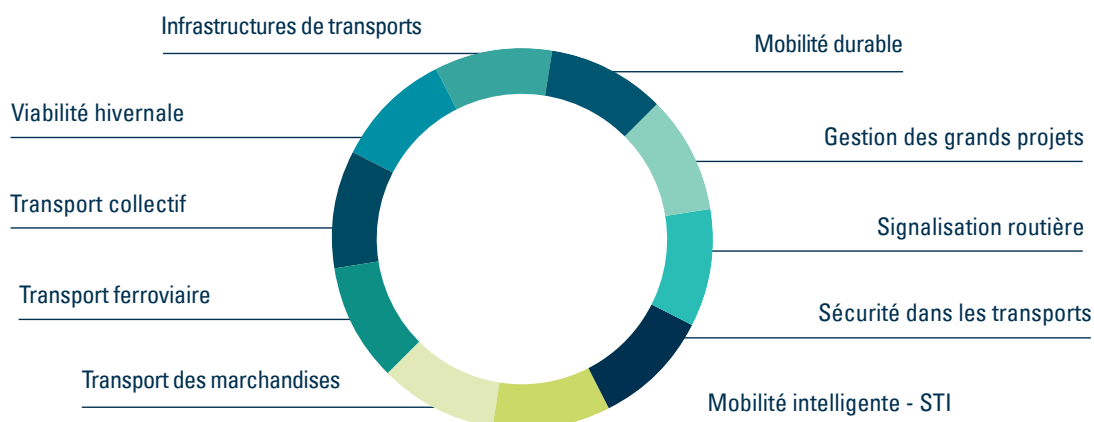
Aménagements

- Politiques d'aménagement
- Signalisation routière
- Sécurité routière
- Partage de la route/rue
- Accessibilité et fluidité
- Acceptabilité sociale
- Etc.

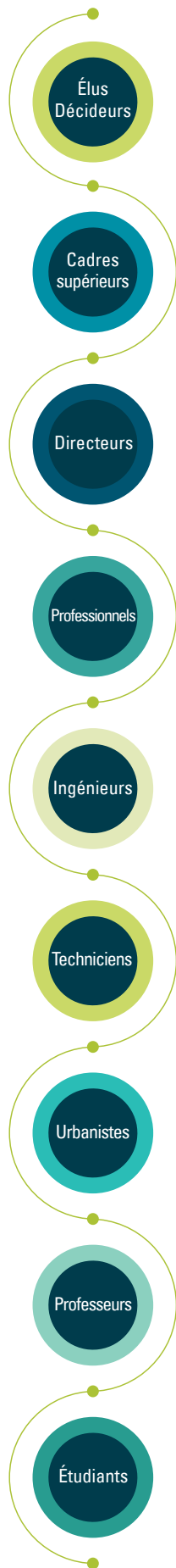
Technologies (Thématique qui varie en fonction des thèmes des éditions)

- Innovations de toutes sortes
- Système de transport intelligent
- Villes intelligentes
- Mégadonnées
- Cybersécurité
- Véhicules du futur
- Etc.

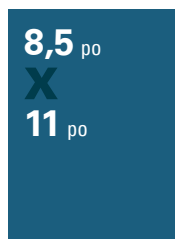
Domaines d'intérêt



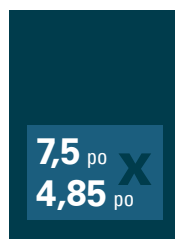
Public cible



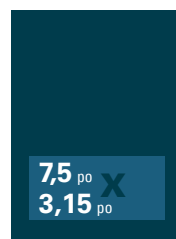
Formats des publicités



1 page
À fond perdu



1/2 page
Horizontale



1/3 page
Horizontale

Spécifications techniques

- Format fini de la revue routes et transports : 8.5 po x 11 po
- Fichier électronique : InDesign, Illustrator, Photoshop.
- Publicité sauvegardée en jpg, pdf, eps, tiff ou autres formats à une résolution égale ou supérieure à 300 dpi.
- Fond perdu (Bleed) : 0.2 po

Abonnement

2 numéros de routes et transports
Contactez l'AQTr au 514.523.6444, poste 310

Publicité

514.523.6444, poste 311
Télécopieur : 514.523.2666
ajrobotaille@AQTr.com

Transmission

Transmettre à ajrobotaille@AQTr.com

Éditrice

La présidente-directrice générale de l'AQTr

Tarifs publicitaires*

FORMATS	1 PARUTION	2 PARUTIONS
Publireportage (double page) + autocollant sur la couverture	2 875 \$	2 675 \$
Couverture 4	1 998 \$	1 857 \$
Couverture 3	1 794 \$	1 669 \$
Couverture 2	1 794 \$	1 669 \$
1 page	1 636 \$	1 521 \$
1/2 page	1 201 \$	1 117 \$
1/3 page	919 \$	854 \$

*Les revues sont exclusivement en couleur (quadrichromie). Les publicités en noir et blanc sont acceptées, mais aucun rabais ne sera accordé. Les taxes doivent être ajoutées à ces montants.

Les prix sont sujets à modification sans préavis.

Formulaire de réservation

Nom de l'entreprise

Personne autorisée

Téléphone

Courriel

Adresse

Ville

Province

Pays

Code Postal

Vol.	No.	Parution	Format des publicités	Montant

Renseignements additionnels :

Sous-total

Extras

TPS (5%)

TVQ (9.975%)

Total

Solde

Paiement VISA Paiement MASTERCARD
 Compte Partenaire

*L'AQTr vous contactera pour obtenir votre numéro de carte en toute confidentialité.

Nom du détenteur de la carte

Date d'expiration

Signature

Termes de l'entente

L'entente d'insertion publicitaire doit être acceptée et signée par l'annonceur et le conseiller ou la conseillère. Aucune condition non spécifiée sur le formulaire de réservation n'est valable.

L'annonceur peut reporter une publicité à une parution ultérieure si la demande est faite plus de 10 jours avant la date de tombée.

Dans le cas de demandes reçues après cette date ou en cas d'annulation, des frais de 50 % du tarif publicitaire seront exigés.

L'éditeur se réserve le droit de refuser toute annonce dont la qualité technique et/ou le contenu éditorial ne seraient pas conformes aux critères et objectifs de la publication.

L'annonceur et/ou l'agence sont responsables du contenu de l'annonce et libèrent l'éditeur ainsi que ses représentants de toute responsabilité face à d'éventuelles poursuites.

L'annonceur s'engage à payer toute surcharge occasionnée par une commande de travaux de photocomposition, de corrections de texte, de renversé ou de séparation de couleurs.

La responsabilité de l'éditeur en cas d'erreur dans la reproduction de l'annonce, se limite au coût de celle-ci.

À l'intérieur d'un contrat annuel, si une nouvelle annonce (ou un changement à une annonce) n'est pas parvenue à l'éditeur à la date de tombée, l'énoncé publicitaire publié dans le numéro précédent sera utilisé.

Modalités de paiement : Payable à l'ordre de l'Association québécoise des transports, dans les 30 jours suivant la date de la facture. Des frais de retard de 2 % par mois (24 % par année) pourraient être exigés.

Je, soussigné(e), autorise l'éditrice à insérer une (des) publicité(s) selon les données et les conditions décrites ci-haut et en conformité avec le tarif publicitaire en vigueur.

Signature de l'annonceur

Signature de la personne responsable à l'AQTr

Date

AQTr

L'expertise en transport